

République française  
Département de l'Ardèche  
Syndicat Mixte  
Parc Naturel Régional des  
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

N° CS 09/2015- 2

**Constitution de la Commission d'Appels d'Offres**

En deux mille quinze, le vingt-quatre septembre, à Rosières à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot..

Nombre de voix en exercice : 307 Nombre de voix présentes: 145 Nombre de voix présentes et représentées :227	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u>
<b>VOTES :</b> Pour : 227      Contre : 0 Abstention : 0	Transmis par ACTE le : 29/09/15 AR N° : 007-250702388- 20150924-CS_2509_2 DE - 1 - 1
Date de convocation : le 10 septembre 2015	

Délégués à titre délibératif :

*Délégués des Départements :*

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Bérangère BASTIDE, Max CHAZE, Jérôme DALVERNY, Raoul L' HERMINIER, Christine MALFOY, Anne VENTALON,  
Représentés : Laëticia BOURJAT, Sabine BUIS, Sandrine CHAREYRE, Christian FEROUSSIER, Martine FINIELS, Bernadette ROCHE, Laëtitia SERRE, Laurent UGHETTO, Maurice WEISS,

Absents : Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Nathalie ROUSSET,

*Délégués des Régions :*

Présents : Gustave ALIROL, Pascal BONNETAIN, Marie-Christine GIT, François JACQUART, Olivier KELLER,  
Représentés : Fabrice BRUN, Valérie MALAVIELLE, Véronique ROUSSELLE, Hervé SAULIGNAC,

***Délégués des Communes :***

Présents : Maurice BOCCARD (AILHON), Franck LACONDEMINÉ (AJOUX), Julien TISSIER (ALBON), Gérard MOUNIER (ASTET), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Thierry CHAMPEL (BORNE), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Geneviève SAGLIO (CREYSSEILLES), Guy DALLARD (DORNAS), Jacqueline MOULIN (FABRAS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Alexandre ROURESSOL (FONS), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Robert THIOILLIERE (GENESTELLE), Sylvie DEVES (GRAVIERES), BÖLHE Patrick (JAUNAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Olivier BARATIER (JUVINAS), Bernard CROS (LABASTIDE/BESORGUES), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), Mireille AREVALO (LABLACHERE), GUILLET Pascale (LABOULE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), Sébastien COGET (LACHAPPELLE/AUBENAS), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Robert BRUGERE (LAURAC), Julien GOUBE (LOUBARESSÉ), Jean-François LALBERT (MALARCE), Chantal MEBREK (MALBOSC), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Christelle RANC (MONTSELGUES), Gérard VALLON (NOZIERES), Guillaume BERNE (PAYZAC), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Jean-Jacques PEIRO (PRESSAILLES), François AUDIBERT (RIBES), Gilles PEREAU (ROCHER), Francis CHABANE (ROSIERES), Jocelyn GELLY (SABLIERES), Nicole CHAUDIER (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Joël BOYER (UCEL), Patrick ARCHIMBAUD (VALS LES BAINS), Nadine BABIN (LES VANS), Agnès MEYSSONNIER (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS),

Représentés : Gérard BROUSSE (DUNIERE), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), CRESTON Philippe (ISSAMOULENC), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), Jacques Henry POINTEAU (MOUDEYRES), Serge BADUFLE (LES NONIERES), Alice VARIN (ROCLES), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Frédérique MONNIER (ST ANDRE LACHAMP), Michel LANDREIN (ST BASILE), Sylvette BRIET (ST CIERGE LA SERRE), Joël CHARRETTE (ST JEAN CHAMBRE), Marlène FOLCHER (ST VINCENT DE DURFORT), Alain CHAPON (SILHAC),

Excusés : Alain VALENTIN (AIZAC), Daniel CLARO (BARNAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), COTTA Marcel (MARIAC), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), (ST CLEMENT), Olivier OLLIER (USCLADES ET RIEUTORD),

Absents : Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Gabin AYMARD (ANTRAIQUES), Frédéric Eymard (ARCENS), Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Georges PAGANI (BEAUVENE), Ludovic REDER (BOREE), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON),

David TESTUD (CHAMBONAS), Alain FERRIER (CHASSIER), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), TEYSSIER Raoul (CHIROLS), Stéphane VOLLE (COUX), Georges DUGAS (DOMPNAC), Christian KANDOUCCI (GLUIRAS), Marie-Josée SERRE (GOURDON), Jacky MOUNIER (INTRES), Bruno GORRIS (JAUJAC), Pierre FERRAND (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Maryse AMET (LARGENTIERE), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE), Julien ANDRE (LENTILLERES), Nathalie POINTET (MARCOLS), Mireille CHAREYRON (MARS), Jean Marie GARDIEN (MAYRES), Didier BERAL (MERCUER), Eric LHOPITEAU (MEYRAS), Laure JOURDAN ( LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Daniel CHAMBON (MONTPEZAT), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Claudette PAGE (POURCHERES), Raymond SOULERIN (PRUNET), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Karine BROSE (ST CHRISTOL), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Hervé MARTIN (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), Aurélie BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Briec MEVEL (LA SOUCHE), Christiane COPPE (VALGORGE), Max TOURVIELHE (VESSEAU), Julie MALLON (VINEZAC),

***Délégués des Villes-portes :***

Représenté : André BASTIDE (AUBENAS),

Excusé : Michel VALLA (PRIVAS)

***Délégués des Communautés de communes :***

Présents : René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE),

Arlette ALLARD (PAYS DE VERNOUX), Eric LESPINASSE (SOURCE DE LA LOIRE), Franck JOUFFRE (VINOBRE),

Représenté : Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE),

Excusé : Jean Paul TIRAT (PAYS AUBENAS VALS), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX),

Absents: Marc CHAMPEL (CEVENNES ET MONTAGNE ARDECHOISE), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

***Délégués à titre consultatifs :***

Excusé : Jean Louis TESTUT (CRPF Rhône Alpes)

***Invités***

Présent : Eric PIERRARD (CESR Rhône-Alpes),

Excusés : Alain TRIOLLE Préfet de l'Ardèche, Edouard SIMONIAN (Région Rhône-Alpes), Amélie RAVEL (SMEOV), Jean-Pierre MARLON (Département de la Haute Loire) Dominique VENTURE Payeur Départemental, Elie FAYETTE (CESR Auvergne), Paul CLAUSS (ONF Drôme Ardèche).

Selon l'article 22 du Code des marchés publics, il est proposé de constituer une commission d'appel d'offres.

Cette commission sera composée de :

- la Présidente du Parc ou son représentant ;
- cinq membres du comité syndical élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- cinq suppléants élus selon les mêmes modalités.

La commission d'appel d'offres pourra faire appel au concours d'agents du pouvoir adjudicateur compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

La Présidente ou son représentant et les cinq membres titulaires ont voix délibérative. En cas de partage égal des voix, le président a voix prépondérante.

Cette commission est compétente pour les marchés au dessus des seuils de 207 000 € pour les marchés de fournitures et services et de 5 186 000 € pour les marchés de travaux. Elle pourra cependant être mobilisée pour donner un avis à la Présidente ou son représentant dans le cadre de marché en dessous de ces seuils.

Il est proposé de constituer cette commission :

Les candidats titulaires sont :

- Pierre TISSIER
- René SOULELIAC
- Francis CHABANE
- Olivier KELLER
- Dominique ALLIX

Les candidats suppléants sont :

- Bernard CROS
- Joël BOYER
- Raoul LHERMINIER
- Alain GIBERT
- Claude WIOT

Il est procédé aux votes.

Sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

- Pierre TISSIER
- René SOULELIAC
- Francis CHABANE
- Olivier KELLER
- Dominique ALLIX

Suppléants :

- Bernard CROS
- Joël BOYER
- Raoul LHERMINIER
- Alain GIBERT
- Claude WIOT

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

